Image not found or type unknown

INFILTRATION D EAU DANS SOUS SOL EN COURS DE CONSTRUCTION

Par **ALBUQUERQUE OLINDA**, le **30/03/2017** à **12:22**

bonjour,

nous sommes en train de faire construire une maison avec un constructeur,il a décelé une présence d'eau sur le terrain alors qu'une étude de terrain avait été fait en amont.Sur ces conseils nous avons fait une dalle renforcéé pour éviter les infiltrations.
A ce jour le sous sol présente encore de l'eau , la maison est en cours de construction il manque la pose de toiture et fenêtres et portes.
le constructeur nous dit que c'est l'eau de la pluie nous avons un doute quel recours avons nous.
Si par la suite une fois terminée nous constatons des infiltrations comment nous protéger dés maintenant.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés